

# MAITRISER LES ASPECTS STRATEGIQUES DE LA REMUNERATION



**Public :** Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



**Durée :** 1 jours (07h)



**Pré Requis :** Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



## **Objectifs de la formation :**

- ↘ Connaître les limites à la libre fixation du salaire
- ↘ Comprendre dans quels cas et comment modifier la rémunération
- ↘ Savoir mettre en place une rémunération variable
- ↘ Savoir mettre en place des avantages en nature



## **Méthodes et Moyens pédagogiques**

- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Partage des connaissances et des expériences
- ↘ Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- ↘ Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- ↘ Apprentissage interactif et ludique
- ↘ Evaluation des formations par les stagiaires
- ↘ Attestation de fin de formation

# MAITRISER LES ASPECTS STRATEGIQUES DE LA REMUNERATION



## Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



## LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



**Lieu :** Salle de formation dans le bureau organisateur



**Accessibilité:** NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



**Délais d'accès :** Les formations sont programmées tout au long de l'année



**Tarif :** 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



**Contact: Nicolas VINCENT**

Mail. [vincent@nmcg.fr](mailto:vincent@nmcg.fr) – Tél.01 70 61 61 61

## QUELLES SONT LES LIMITES A LA LIBRE FIXATION DU SALAIRE ?

- ↘ Le SMIC et les salaires minimaux conventionnels : des limites d'ordre public
- ↘ L'interdiction de discriminer en raison du sexe
- ↘ Le principe « à travail égal, salaire égal »

## DANS QUELS CAS ET COMMENT MODIFIER LA REMUNERATION ?

- ↘ Dans quels cas le consentement du salarié est-il nécessaire ?
- ↘ Modifier la structure de la rémunération : quels sont les pièges à éviter ?
- ↘ Supprimer ou faire évoluer des primes : quelles sont les marges de manœuvre ?

## COMMENT METTRE EN PLACE UNE REMUNERATION VARIABLE ?

- ↘ Identifier les différents types de rémunération variable
- ↘ Sécuriser la mise en place de la rémunération variable pour gagner en flexibilité
- ↘ Faire évoluer la rémunération variable : les pièges à éviter

## COMMENT METTRE EN PLACE DES AVANTAGES EN NATURE ?

- ↘ Identifier les différents types d'avantages en nature
- ↘ Sécuriser leur mise en place
- ↘ Les faire évoluer ou les supprimer